



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

1	
2	
3	
4	
5	<i>R</i>
6	
7	<i>Am</i>
8	
9	<i>G</i>
10	
11	
12	
13	
14	<i>Ops</i>

67/28

EFFORTS EN VUE DE METTRE FIN À LA COURSE AUX ARMEMENTS

Discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, au dîner de la Soirée internationale du Rotary Club d'Amherstburg (Bob-lo Island, Ontario), le 31 août 1967.

Un projet de traité sur la non-prolifération, destiné à mettre fin à la dissémination des armes nucléaires, a été déposé il y a juste une semaine au cours des entretiens sur le désarmement à Genève. Cet événement si longuement attendu est important, non seulement parce qu'il pourra bientôt conduire, nous l'espérons, à la signature d'un accord officiel d'application universelle, mais aussi parce qu'il cristallise un grand nombre des questions essentielles qui se posent en matière de désarmement.

J'aimerais examiner ce soir avec vous plusieurs de ces questions:

La première et la plus importante est la nécessité du désarmement et son caractère urgent. La prolifération possible des armes nucléaires et les mesures qui ont été proposées pour en assurer le contrôle mettent en lumière la menace que les armements modernes créent pour l'humanité. Nous avons réalisé, il est vrai, un équilibre précaire de "la terreur nucléaire", dans le monde. La force de dissuasion de l'Ouest, et principalement celle des États-Unis, a eu pour effet d'empêcher l'Union soviétique d'exercer des pressions politiques ou militaires inspirées ou appuyées par un important arsenal nucléaire. Qui peut dire, toutefois, que cet équilibre ne sera pas rompu? Ou qu'un accident ou un faux calcul d'un côté ou de l'autre ne causera pas le déclenchement d'un conflit nucléaire? En dépit du prétendu équilibre nucléaire, nous ne pouvons nous permettre de relâcher nos efforts pour le contrôle et ensuite pour l'élimination des armes nucléaires dans le cadre d'un accord global de désarmement.

Le second point important mis en lumière par le projet de Traité de non-prolifération c'est que nous avons franchi des étapes sur la route qui conduit à l'objectif final du désarmement général et complet. D'importants progrès ont été réalisés depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi qu'en 1959, un traité faisait de l'Antarctique une zone démilitarisée. L'année 1963 voyait la conclusion du Traité d'interdiction partielle des essais, qui interdisait les explosions nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, sous l'eau ou dans l'atmosphère. L'application de sauvegardes aux activités nucléaires pacifiques, pratique qui sert à vérifier s'il n'y a pas utilisation secrète à des fins militaires, a fait l'objet d'une large acceptation au cours des dernières années.

Cette année, le Traité relatif à l'espace extra-atmosphérique a interdit les armes nucléaires dans ce milieu. En 1967, également, les États indépendants de l'Amérique latine et des Antilles ont signé un traité qui doit établir une zone dénucléarisée dans cette partie du monde. Et nous avons maintenant un projet de Traité de non-prolifération. Nous pouvons donc dire que nous avons réussi à faire quelques progrès dans le contrôle des armes de guerre.

Il faut admettre, cependant, que nos réalisations à cet égard ne sont pas particulièrement impressionnantes en proportion de l'ampleur de la tâche; c'est là le troisième aspect du désarmement que met en relief le dépôt du projet de Traité de non-prolifération. Le nouveau projet ne réduirait pas le nombre des armes nucléaires dans le monde; il contribuerait seulement à bloquer toute augmentation du nombre des pays qui les possèdent. Il fournirait donc un apport au contrôle des armes, mais ce ne serait pas le désarmement. La chose est vraie de tous les exemples que je viens d'énumérer. Nous avons limité les armes de diverses manières, mais nous n'avons pas encore vraiment commencé la tâche énorme qui consiste à nous débarrasser de ces "engins de destruction", ou même à réduire nos dépenses en fait d'armements.

Le quatrième principe relatif au désarmement, qui se dégage du Traité de non-prolifération, est celui-ci: bien que les mesures de désarmement améliorent l'atmosphère internationale, elles sont le résultat plutôt que la cause de l'accord politique. Alors que les relations sont tendues par suite des conflits qui règnent au Vietnam et au Moyen-Orient, le dépôt d'un projet de Traité de non-prolifération devrait apporter une certaine détente entre l'Est et l'Ouest. Toutefois, le traité lui-même est le résultat, non pas tant d'un accord technique que de la reconnaissance de certaines réalités politiques dans diverses parties du monde. A l'avenir, nous ne pourrions donc vraiment faire de progrès que si nous arrivons à dissiper la crainte et la méfiance qui existent entre l'Est et l'Ouest. C'est pourquoi le Canada juge si importants tous les efforts tentés pour établir des liens avec l'Est: c'est le moyen de jeter les bases d'accords politiques et, par la suite, d'accords sur le contrôle des armes.

Enfin, les négociations en vue du Traité de non-prolifération nous donnent une bonne idée des éléments que doit renfermer tout accord de désarmement pour qu'il soit accepté de façon générale. Il est clair, par exemple, que des projets grandioses de désarmement, qui sont tellement séduisants en théorie, exigent beaucoup trop d'un monde méfiant. Nous ne pourrions faire de progrès sérieux que par étapes successives, préparées de façon méthodique, qui nous permettraient de surmonter les obstacles graduellement. Depuis deux ans et demi, les négociateurs, tant à Genève qu'aux Nations Unies à New-York, et les chefs politiques de nombreux pays concentrent leurs efforts sur un secteur spécifique du désarmement, et le travail n'est pas encore terminé. Même après le dépôt d'un projet de Traité de non-prolifération, il faudra intensifier les négociations pour mettre au point un texte qu'accepteront et signeront la plupart des pays du monde. Nous pouvons nous attendre à ce que tous les accords de désarmement exigent les mêmes efforts patients, modestes et tenaces. En outre, il faudra tenir compte des questions de réglementation et de garanties ou sauvegardes.

Une grande partie de la controverse qui entoure le projet de non-prolifération provient de la crainte que certains pays puissent, par des manoeuvres clandestines, se dérober aux conditions du traité. Il en va de

même pour tout accord de désarmement. Avant d'accepter des restrictions sur leurs armes, les pays devront être assurés que leurs ennemis éventuels ne pourront pas enfreindre clandestinement les règles et obtenir ainsi un important avantage militaire.

Toutefois, au moment même où je discute de ces principes directeurs qui devraient mener à un accord, je me rends compte, ainsi que vous devez le faire, qu'il y a des influences qui jouent dans une direction opposée; que, pendant que nous discutons de l'importance de freiner et de renverser la course aux armes, cette course se poursuit et menace de s'accélérer...

Il y a plusieurs secteurs où la menace est imminente. J'aimerais en signaler deux. Le premier est celui des armes classiques où l'on remarque avec inquiétude que les pays non nucléaires des régions moins développées du monde acquièrent de plus en plus de ces armes. Dans certaines régions, la course aux armes n'est encore qu'une "marche aux armes"; dans d'autres, c'est une ruée désordonnée. Dans l'ensemble, c'est une dangereuse saignée des ressources économiques et techniques des pays pauvres, et cela augmente encore plus la tension. Au Moyen-Orient, par exemple, l'acquisition rapide d'armes est certainement pour quelque chose dans les derniers conflits et pourrait encore déclencher de nouvelles hostilités. Nous devons trouver les moyens d'empêcher la reprise de cette course aux armes. Tout en reconnaissant les difficultés qu'ont créées les envois d'armes soviétiques au Moyen-Orient, et en comprenant les raisons qui ont porté les pays occidentaux à tenter de maintenir l'équilibre militaire dans cette partie du monde, le Canada déplore la livraison continue d'armes dans cette région. C'est pourquoi, nous appuyons les propositions pratiques et justes qui visent à régler tous les envois d'armes. Le Canada a donc appuyé la suggestion préliminaire du président Johnson d'établir un système d'inscription des envois d'armes au Moyen-Orient. Nous avons espéré que l'inscription serait suivie d'ententes qui limiteraient la fourniture d'armes. Malheureusement jusqu'à présent, l'Union soviétique n'a pris que peu d'intérêt à cette proposition préliminaire. Toutefois, nous devons continuer de chercher les moyens de réduire l'écoulement d'équipement mortel dans cette région et dans d'autres pays en voie de développement où la situation est tendue.

Le second problème urgent que pose la course accélérée aux armes est le déploiement possible des missiles antimissiles en Union soviétique et aux États-Unis. Il est évident que l'Union soviétique entreprend un déploiement de missiles antimissiles et les progrès réalisés par la Chine communiste dans le développement des armes nucléaires poussent de plus en plus les États-Unis à agir de la même façon. Les frais de construction des installations de défense contre les missiles sont astronomiques; quelques estimations atteignent 40 milliards de dollars. Même si l'on dépensait de telles sommes pour des missiles antimissiles, cela n'empêcherait pas les missiles soviétiques de pénétrer les installations de défense des États-Unis au cours d'une attaque globale. Quant à la menace possible de missiles chinois, nous croyons savoir qu'il faut peu de temps aux États-Unis pour le déploiement de missiles antimissiles et que cela permet de garder une attitude d'expectative pour le moment. Outre la question de savoir si des missiles antimissiles assureraient une entière protection, les effets d'un tel déploiement sur les relations entre l'Est et l'Ouest ainsi que sur les futures mesures de contrôle des armes nucléaires seraient déplorable. En conséquence, le Canada appuie les États-Unis qui ne veulent pas s'engager dans un déploiement de missiles antimissiles à l'heure actuelle. A notre avis, les États-Unis sont dans la bonne voie, lorsqu'ils

cherchent à obtenir l'acquiescement de la Russie au sujet de la possibilité d'un moratoire relatif au déploiement de missiles antimissiles et tentent de limiter toutes les formes de missiles de portée stratégique. Nous comptons que ces efforts seront fructueux.

Jusqu'ici, je n'ai parlé que des aspects relatifs à la sécurité et d'ordre politique des armes et du contrôle des armements. Il faut, quand même, s'attacher à l'aspect économique. Je suis consterné à la pensée des sommes que le monde consacre chaque année aux armements: plus de 130 milliards; imaginez, au delà du double du produit national brut du Canada. Tout en songeant aux exigences sécuritaires qui nécessitent des dépenses de cette ampleur, nous savons également ce qui doit être versé sous forme de biens de consommation, de services d'enseignement et de services sociaux, pour arriver aux fins voulues. Les dépenses militaires se concentrent dans les pays communistes et dans l'Occident, mais les sacrifices que fait le monde sous-développé pour l'achat d'armes et d'armements sont encore plus considérables à cause de la faiblesse économique de la plupart des pays en voie d'épanouissement.

Certaines personnes croient que la production des armements a un rôle commercial très important et que, partant, le désarmement comprimerait l'économie. Je m'inscris en faux. Les Nations Unies, les gouvernements de plusieurs pays comme le Canada et les États-Unis, et des chercheurs indépendants soutiennent que le passage à une économie purement civile, tout en suscitant des problèmes, n'a pas besoin d'être douloureux. Ainsi, la transition entre la Deuxième Guerre mondiale et la paix, soit une étape plus importante que ne le serait le désarmement graduel, a été effectuée aux États-Unis et au Canada sans tellement de tension. Si la planification est bien faite, l'adaptation à une économie purement civile et, donc, au désarmement, — chaque fois que possible sur une base politique et sécuritaire — devrait être bienvenue dans la sphère économique.

Il y a 150 ans que les États-Unis et le Canada ont donné l'exemple au monde au sujet du désarmement. Le Traité Rush-Bagot, qui a mis fin à la confrontation navale sur les Grands Lacs, a fait ses preuves et engendré les relations cordiales que les deux pays entretiennent maintenant. Aujourd'hui, il nous faut évoquer un nouveau Traité de ce genre, non pas à propos des relations canado-américaines mais pour régler la course aux armes dans le monde. Avec leur expérience dans le domaine de la coopération bilatérale, le Canada et les États-Unis peuvent battre la marche dans le domaine du désarmement:

Entre autres choses, nous devons:

- premièrement: reconnaître l'importance du désarmement complet et général, comme objectif sécuritaire impérieux;
- deuxièmement: nous devons viser à cet objectif en favorisant la conclusion d'accords avec les pays communistes et les pays non alignés, en vue d'un contrôle limité, équilibré et vérifié des armements;
- troisièmement: nous devons refréner toute participation à la course aux armements, nucléaires ou classiques, tant au pays qu'à l'étranger;

- quatrièmement: nous devons trouver et appuyer les moyens de réduire la tension entre l'Est et l'Ouest et au sein du tiers-monde, afin que des accords soient possibles en matière de contrôle des armements.

Je peux vous assurer que le Canada a fourni et continuera de fournir les plus grands efforts dans ce sens. Ce n'est que grâce à de tels efforts et à ceux d'autres pays de l'Ouest comme des pays communistes et des pays non alignés que nous écarterons le spectre de la guerre et édifierons une paix stable et prospère. Comme point de départ, espérons qu'un Traité de non-prolifération sera bientôt négocié et signé et nous permettra de nous acheminer vers un monde qui saura mettre fin à la course aux armements.

S/C